



MAIRIE  
DE  
**BRISCOUS**  
64 240

**Arrêté interdisant le stationnement au droit du chantier et  
interdisant la circulation sur une portion de la VC n°48  
dite Chemin Ibarbidia et fixant un itinéraire  
N° A109-2023**

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,  
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement au droit du chantier et d'interdire la circulation sur la VC n°48 dite chemin Ibarbidia, **à compter du lundi 16 octobre 2023 jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**, pour des travaux de renouvellement du réseau AEP pour le compte de la CAPB.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Les travaux de renouvellement du réseau AEP pour le compte de la CAPB sont prévus sur la VC n°48 dite chemin Ibarbidia à compter du lundi 16 octobre 2023 jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 inclus.

**Par conséquent, le stationnement sera interdit au droit du chantier et un itinéraire de déviation sera mis en place par la VC n°47 dite chemin Harriaga et la VC n°8 dite chemin Irigoitia.**

**ARTICLE 2 :** L'entreprise DUHALDE, représentée par M. Bastien DUHALDE 64480 USTARITZ, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

**ARTICLE 3 :** Affichage et Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren,  
- La société DUHALDE d'Ustaritz  
- le responsable des services techniques.

BRISCOUS le 09 octobre 2023

L'Adjoint au Maire, par suppléance  
Patrick ELIZAGOYEN



## Bâtiments – Travaux Publics

S.A.R.L. au Capital de 152 449,01 €

64 480 USTARITZ

Tel 05 59 93 00 48 – Fax 05 59 93 23 94

